MODE D'EMPLOI DES STAGES DU M2 "RAYONNEMENTS ET ENERGIE"

1- A la fin de l'année universitaire, un stage de 3 mois est obligatoire. Il se déroule entre le 1er avril et le 30 juin. Il peut éventuellement être plus long (sans toutefois dépasser la durée de l'année universitaire) mais seule la période de 3 mois citée ci-dessus sera prise en compte pour l'obtention du diplôme. Il peut se dérouler soit en entreprise soit dans un laboratoire. Le sujet de ce stage doit avoir une liaison forte avec le contenu pédagogique de l'année universitaire, les enseignants vérifiant les thèmes choisis.
2- Avant le début du stage, une convention quadripartite doit être signée entre l'étudiant, l'organisme accueillant l'étudiant, le responsable des stages du M2 et l'université Paris XI (dans le cas d'un laboratoire du CNRS, la signature de la délégation régionale est également obligatoire). Les signatures doivent intervenir dans cet ordre pour vérifier l'intitulé des stages. Il convient de prendre garde au fait que certains organismes exigent une enquête préliminaire qui peut être très longue (4 mois pour le CEA). Dans ces cas, il convient donc de choisir son stage et de commencer les formalités à la fin du mois de novembre.
3- Au terme du stage un rapport doit être rédigé puis soutenu oralement devant un jury. Les soutenances s'étalent généralement sur deux jours communs à tous les étudiants. En cas de stage de durée supérieure à 3 mois, le mémoire ne sera qu'un rapport d'étape mais il n'est pas possible de le retarder.

Quelques conseils pratiques :

1- Si il y a désir de faire une thèse, il est bien sûr préférable d'effectuer le stage dans la même équipe ce qui procure un gain de temps appréciable.
2- Bien qu'une liste de stages soit mise à votre disposition sur le web avec un mot de passe (http://ipnweb.in2p3.fr/rayonnements-energie), il est préférable que vous les trouviez vous-mêmes. C'est possible en discutant avec vos enseignants qui possèdent un carnet d'adresses, vos amis, les relations de vos parents…Vous aurez ainsi plus de chances de trouver un sujet proche de votre domaine d'intérêts.
3- Vous aurez à remettre votre rapport vers le 15 juin pour une soutenance qui interviendra environ 2 semaines après. Ce délai est nécessaire au jury pour la lecture de 25 rapports. La conséquence est que vous devez commencer la rédaction le plus tôt possible sur les aspects bibliographiques.
4- La longueur des dits rapports ne devra pas excéder 40 pages. Si annexe(s) supplémentaire(s) il y a, leur lecture ne doit pas être indispensable pour la compréhension du rapport. Une partie du contenu devra être didactique afin qu'il soit compréhensible pour des lecteurs complètement étrangers au domaine, le reste peut être plus spécialisé. Il devra décrire le cadre dans lequel le stage a été effectué (sans en faire un encart publicitaire à la gloire de l'entreprise par exemple). Donc inutile de recopier les pages web de tel ou tel. Ce rapport devra insister sur vos apports personnels et il n'est pas grave que vous n'ayez pu mener à bout une série d'expériences par faute de temps.
5- La soutenance dure traditionnellement 20 minutes suivies de 10 minutes de questions. La qualité de votre exposé (qualité des transparents, clarté d'expression, aspect didactique…) ainsi que votre aptitude à répondre aux questions seront jugées. Vos maîtres de stages sont cordialement invités à assister à votre soutenance puisque, à son issue, une appréciation lui sera demandée hors votre présence. De toute façon un formulaire lui sera envoyé pour recueillir son avis.
6- En cas de difficultés pendant votre stage, l'équipe d'enseignants peut être contactée.